



PAR COURRIEL

Québec, le 12 novembre 2024

Vincent Plante
Directeur général
Glencore Canada (Fonderie Horne)
vincent.plante@glencore.ca



INFORMER

Objet : Projet Horne 5 par Ressources Falco Ltée – DQ11



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, une question dont nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le **14 novembre 2024 à 9h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

c. c. : Danny Tremblay, Responsable du département commercial opérationnel pour les opérations cuivre Amérique du Nord et Philippines de Glencore
Cindy Caouette, Surintendante communications et relations avec la communauté

p. j. : Question

Glencore Canada (Fonderie Horne)

Les informations recensées jusqu'à maintenant indiquent que la Fonderie Horne poursuit un plan de réduction d'émissions d'arsenic. Que ce plan implique un investissement de 500 M\$, qui vise notamment à moderniser les infrastructures. Selon vos projections pour 2027, les efforts en ce sens devraient permettre une réduction de la concentration moyenne annuelle d'arsenic dans l'air ambiant à 3 ng/m³ ou moins pour environ 84 % du périmètre urbain de Rouyn-Noranda. Or, une information diffusée par Radio-Canada ce matin indique « Glencore abandonne son projet pour réduire les émissions d'arsenic à Rouyn-Noranda ». Pourriez-vous 1) fournir à la commission une mise à jour des informations, 2) préciser de quel périmètre urbain il s'agit.